

Information aux actionnaires du Compartiment

Credit Suisse (Lux) Multi-Advisor Equity Alpha Fund

CS Investment Funds 4

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 134.528

(ci-après la «**Société**»)

Avis aux actionnaires du compartiment Credit Suisse (Lux) Multi-Advisor Equity Alpha Fund (le «Compartiment»)

Par la présente, les actionnaires du Compartiment sont informés de la décision du Conseil d'administration de la Société de procéder à la liquidation du Compartiment en date du 10 janvier 2023, en raison de la réception d'un nombre important d'ordres de rachat à la suite de laquelle le volume de l'actif net total du Compartiment ne permettrait plus d'assurer la gestion efficace du Compartiment.

Le Conseil d'administration de la Société a donc décidé de rejeter les demandes de rachat et de liquider le Compartiment dans l'intérêt des actionnaires.

L'émission, la conversion et le rachat des actions du Compartiment ont cessé avec effet immédiat au 10 janvier 2023.

Les actionnaires sont informés qu'un **premier versement** du produit de la liquidation interviendra sur les comptes dépositaires/clients respectifs à la date-valeur du 31 janvier 2023 comme suit:

Compartiment

Credit Suisse (Lux) Multi-Advisor Equity Alpha Fund

ISIN	Catégorie d'actions	Monnaie	VNI par action
LU1335031537	B	USD	101,678996
LU1335031610	BH	EUR	89,503824
LU1335033079	EB	USD	1.066,882304
LU1335033319	EC	USD	1.081,600073
LU1335033582	FBH	CHF	921,207187
LU1335033400	FBH	EUR	945,712221
LU1335033665	FBH	GBP	1.003,515548
LU1335031883	IB	USD	1.063,938230
LU1335033822	UBH	EUR	97,853050

La dernière tranche du produit de la liquidation sera versée dès que possible et sera communiquée aux actionnaires une fois la liquidation du Compartiment terminée.

Les actions seront sorties des comptes des actionnaires lors du versement de la dernière tranche du produit total de la liquidation.

Les actionnaires doivent être conscients que la liquidation du Compartiment peut avoir des conséquences fiscales. Nous invitons les actionnaires qui auraient un doute quant à leur situation fiscale à consulter leur propre conseiller indépendant pour prendre connaissance des conséquences fiscales au Luxembourg ainsi que des autres incidences fiscales de cette liquidation.

Tout produit de liquidation et de rachat ne pouvant être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la Caisse de Consignation à Luxembourg jusqu'à l'expiration du délai de prescription légal.

Après la clôture de la liquidation, les comptes et les livres comptables du Compartiment seront conservés par Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A. pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 30 janvier 2023

Le Conseil d'administration